

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Département du
Calvados



EXTRAIT DE REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal
de la Commune de SOIGNOLLES
14190

Date d'affichage : 18/03/2025

Date de convocation : 05/03/2025

Nombre de membres :

En exercice : 10

Qui ont pris part à la délibération : 10

Dont pouvoirs : 1

Délibération n° 2025-10

**ADHESION A LA FONDATION DU
PATRIMOINE**

Le 11 mars 2025 à 20h30.

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme FIEFFÉ, Maire.

Étaient présents : Mme FIEFFÉ Patricia, Mme DELALANDE Soizic, Mr BESANÇON Geoffroy, Mme LE COGUIC Ophélie, Mr LEBOYER Hugues, Mme HAGHEBAERT Olympe, Mr MENARD Bruce, Mme PERREE Edwige, Mme HAMELIN Jocelyne.

Mr GAUCHET Bruno donne procuration à Mr LEBOYER Hugues.
Formant la majorité des membres en exercice.

Était absent excusé : Mr GAUCHET Bruno.

Mr BESANÇON Geoffroy a été désigné comme secrétaire de séance.

OBJET : Adhésion à la Fondation du Patrimoine

Mme le Maire informe du changement de ligne budgétaire concernant la Fondation du Patrimoine, ce qui nécessite une délibération.

Le montant de l'adhésion s'élève à 100 € par an pour les communes de - 500 habitants.

L'imputation doit être affecté au compte 6681, chapitre 011.

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS DECIDE D'ADHERER A LA FONDATION DU PATRIMOINE ET D'INSCRIRE AU BUDGET, LES CREDITS CORRESPONDANTS.

Certifié exécutoire après transmission à
la Préfecture de CAEN
et publication par voie d'affichage

Pour extrait conforme
Le secrétaire de séance
Mr BESANÇON Geoffroy

Pour extrait conforme
Le Maire,
Mme FIEFFÉ Patricia

Envoyé en préfecture le 14/03/2025
Reçu en préfecture le 14/03/2025
Publié le
ID : 014-211406749-20250311-DELIB_2025_10-DE

Berger
Levrault

